

# Fiche de données de sécurité

page: 1/21

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

## 1.1. Identificateur de produit

# **Acide Nitrique 68% Antw**

UFI: F4AV-AFA4-S00V-KKEP

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique Utilisation appropriée: acide inorganique, matière première, produit de départ pour synthèses chimiques, agent d'oxydation, Agent de traitement de surface

Utilisations déconseillées: Toutes les utilisations domestiques sont fortement déconseillées.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Ox. Liq. 3 H272 Peut aggraver un incendie; comburant. Met. Corr. 1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Acute Tox. 3 (Inhalation - H331 Toxique par inhalation.

Vapeur)

Skin Corr./Irrit. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des veux

Eye Dam./Irrit. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Les limites de concentrations spécifiques conformément au règlement 1272/2008 (CLP).

Skin Corr./Irrit. 1A: >= 20 % Skin Corr./Irrit. 1B: 5 - < 20 %

Ox. Liq. 3: >= 65 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

#### Pictogramme:







# Mention d'avertissement:

#### Danger

### Mention de Danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H331 Toxique par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseil de Prudence (Prévention):

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Conseils de Prudence (Stockage):

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de

manière étanche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.

Libère des gaz toxiques en cas de contact avec des métaux.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: acide nitrique

## 2.3. Autres dangers

## Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Risque possible en cas d'inhalation d'aérosols.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission. Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT

(persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif).

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

acide nitrique (Teneur (W/W): 68 %)HNO3

Ingrédients soumis à réglementation

acide nitrique

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Teneur (W/W): >= 50 % - < 75 % Met. Corr. 1 Numéro CAS: 7697-37-2 Eye Dam. 1

Substance avec limite d'exposition Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)

Ox. Liq. 3

professionnelle EU Skin Corr. 1A

H290, H272, H314, H331

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1A: >= 20 % Skin Corr./Irrit. 1B: 5 - < 20 %

Ox. Liq. 3: >= 65 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable.

#### Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

# Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

#### Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: Les symptômes peuvent survenir à retardement.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas d'antidote spécifique connu, mesure prophylactique contre l'oedème du poumon: dose-aérosol de corticostéroïde. Prophylaxie de l'oedème pulmonaire. Surveillance médicale pendant au moins 24 heures. Si nécessaire, faire respirer de l'oxygène.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: oxydes d'azote

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. La substance / le produit est un oxydant et peut fournir de l'oxygène pour stimuler ou accélérer la combustion de substances / produits organiques ou autres combustibles.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. En cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée. Compte tenu de la valeur du pH du produit, il est en règle générale nécessaire de procéder à la neutralisation des eaux usées avant leur introduction en station d'épuration.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Diluer à l'eau. Neutraliser avec de la soude caustique ou de la chaux éteinte.

Pour de grandes quantités: Pomper le produit. Pour l'élimination transférer dans des récipients appropriés.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit n'est pas combustible. Il peut abaisser la température d'auto-inflammation de substances combustibles. Stocker dans un endroit frais, l'échauffement entraînant une augmentation de la pression et un risque d'éclatement.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des substances susceptibles d'être oxydées. Séparer des bases et des substances formant des bases.

Matériaux adaptés: acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4402 (V4A), acier inox 1.4404, acier inox 1.4408, acier inox 1.4571, acier inox 1.4361, acier inox 1.4541, acier inox 1.4307, verre, émaillé(e)(s), Polyéthylène haute densité (PEHD)

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais. Protéger de toute contamination. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Protéger le contenu de l'effet de la lumière. Protéger de humidité de l'air.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénario d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

7697-37-2: acide nitrique

VME 5 mg/m3; 2 ppm (MAK (CH)) VLE 5 mg/m3; 2 ppm (MAK (CH))

## **PNEC**

eau douce:

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

#### eau de mer:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

#### libération sporadique:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

#### sédiment (eau douce):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

#### sédiment (eau de mer):

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

#### sol:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

#### station d'épuration:

Une valeur PNEC n'a pas été déduite puisque les effets écotoxicologiques sont causés uniquement par l'effet-pH qui est très spécifique pour un écosystème donné en fonction de la capacité tampon, du pH et de la fluctuation du pH.

#### **DNEL**

### travailleur:

Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 2,6 mg/m3

## travailleur:

Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 2,6 mg/m3

#### consommateur:

Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 1,3 mg/m3

#### consommateur:

Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 1,3 mg/m3

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Date / Version précédente: 27.09.2023 Produit: **Acide Nitrique 68% Antw** 

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés inorganiques acides tels SO2, HCI (p.ex. EN 14387 Type E). Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés inorganiques (p.ex. EN 14387 Type B) Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: équipement respiratoire autonome

#### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1):

caoutchouc chloroprène (CR) - 0,5 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

élastomère fluoré (FKM) - 0,7 mm épaisseur de revêtement

chlorure de polyvinyle (PVC) - 0,7 mm épaisseur de revêtement

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1):

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale ((p. ex. EN 166) et bouclier de protection du visage

#### Vêtements de protection:

combinaison de protection contre les agents chimiques (p. ex. selon EN 14605)

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide Etat physique: liquide

Couleur: incolore à jaunâtre

Odeur: piquant(e)

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

Point de fusion: -38 °C

Données bibliographiques.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Température d'ébullition: 121 °C

Données bibliographiques.

Inflammabilité: non inflammable (autre(s))

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Température d'auto-inflammation:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Décomposition thermique: Pas de décomposition lors d'un stockage ou d'une mise en oeuvre

appropriés. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition

thermique.

Valeur du pH: < 1

Viscosité dynamique: 2,0 mPa.s

(20 °C)

Données bibliographiques.

Solubilité dans l'eau: miscible

> 500 g/l (20 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Données relatives à : acide nitrique

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

-----

Pression de vapeur: 9 hPa

(20 °C)

Données bibliographiques.

49 hPa (50 °C)

Données bibliographiques.

Densité relative: 1,5129

(20 °C)

Données bibliographiques.

Densité: 1,405 g/cm3

(20 °C)

Données bibliographiques.

densité de vapeur relative (air): 2,17 (calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

#### 9.2. Autres informations

## Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Comburant.

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

non auto-inflammable

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit

susceptible d'auto-échauffement.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Corrosion des métaux

Effet corrosif pour les métaux.

### Autres caractéristiques de sécurité

Miscibilité avec l'eau:

(15 °C)

en toutes proportions (c-à-d >=90%)

pKA: -1,38 (calculé(e))

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

:

Pas de données disponibles.

Tension superficielle:

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue.

Masse molaire: 63,01 g/mol

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Corrosion des Effet corrosif pour les métaux.

métaux:

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

# 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique. Réactions avec les agents réducteurs. Réagit avec bases. Echauffement par addition d'eau. Possibilité de nitration, d'oxydation et d'explosion. Formation de gaz nitreux et d'hydrogène par action sur les métaux.

## 10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

substances inflammables et oxydables, métaux non précieux

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: oxydes d'azote

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxique par inhalation. La toxicité est déterminée par l'effet corrosif du produit.

Données expérimentales/calculées:

(par voie orale):Si ingéré, causera immediatement la corrosion severe et endommagera l'appareil gastro-intestinal.

CL50 rat (par inhalation): > 2,65 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

La vapeur a été testée.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

(par voie cutanée):Des tests à des doses plus élevées ne sont pas possibles en raison des propriétés corrosives du produit. L'étude n'est pas nécessaire.

Données relatives à : acide nitrique Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxique par inhalation. La toxicité est déterminée par l'effet corrosif du produit.

-----

Données relatives à : acide nitrique Données expérimentales/calculées:

CL50 rat (par inhalation): > 2,65 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

La vapeur a été testée.

,

#### **Irritation**

Evaluation de l'effet irritant:

Hautement corrosif. Attaque la peau et les yeux.

#### Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Lésion oculaire grave/irritation

: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

## Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Pas de données disponibles. La réalisation d'études de sensibilisation de la peau n'est pas possible car la substance est corrosive.

Données expérimentales/calculées:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Données relatives à : acide nitrique

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Pas de données disponibles. La réalisation d'études de sensibilisation de la peau n'est pas possible car la substance est corrosive.

-----

## mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Pas de données exploitables disponibles sur l'effet cancérigène. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

Données relatives à : acide nitrique

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### Evaluation du caractère cancérogène:

Pas de données exploitables disponibles sur l'effet cancérigène. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

-----

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

### Données relatives à : acide nitrique

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

-----

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Aucune donnée concernant la toxicité pour le développement n'est disponible. La structure chimique n'entraîne pas de soupcon particulier sur un tel effet.

Données relatives à : acide nitrique

Evaluation du caractère tératogène:

Aucune donnée concernant la toxicité pour le développement n'est disponible. La structure chimique n'entraîne pas de soupçon particulier sur un tel effet.

-----

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): En dehors des effets létaux, aucune toxicité spécifique à un organe n'a été observée en expérimentation animale.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Même après administration répétée, l'effet prépondérant consiste en l'induction de corrosion.

Données relatives à : acide nitrique

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Même après administration répétée, l'effet prépondérant consiste en l'induction de corrosion.

-----

#### Danger par aspiration

L'étude n'est pas nécessaire.

#### Effets interactifs

Pas de données disponibles.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

## 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

#### Autres informations

Autres informations sur la toxicité

La toxicité est déterminée par l'effet corrosif du produit. L'inhalation de produits de décomposition peut provoquer des oedèmes pulmonaires.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Les effets ecotoxicologiques sont exclusivement liés à la valeur du pH.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 12,5 mg/l pH 3,7, Salmo gairdneri, syn. O. mykiss (statique)

Données bibliographiques. Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non neutralisé.

## Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) pH 4,4, Ceriodaphnia dubia (autre(s), semi-statique)

Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non neutralisé.

#### Plantes aquatique(s):

Etude non nécessaire en raison des expositions prises en compte.

## Microorganismes/Effet sur la boue activée:

Etude non nécessaire en raison des expositions prises en compte.

#### Effets chroniques sur poissons:

NOEC (30 i) 58 mg/l, Pimephales promelas (OPP 72-4 (Directive-EPA), statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC (35 j) pH 6,14 - 8,3, Ceriodaphnia dubia (autre(s), autre(s))

Données relatives à :acide nitrique

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Date / Version précédente: 27.09.2023 Produit: **Acide Nitrique 68% Antw** 

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Les effets ecotoxicologiques sont exclusivement liés à la valeur du pH.

-----

Données relatives à :acide nitrique

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 12,5 mg/l pH 3,7, Salmo gairdneri, syn. O. mykiss (statique)

Données bibliographiques. Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non neutralisé.

-----

Données relatives à :acide nitrique

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) pH 4,4, Ceriodaphnia dubia (autre(s), semi-statique)

Le produit conduit à des changements de la valeur pH dans le système de test. Le résultat se rapporte à l'essai avec un échantillon non neutralisé.

\_\_\_\_\_

Données relatives à :acide nitrique

Plantes aquatique(s):

Etude non nécessaire en raison des expositions prises en compte.

-----

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles.

Etude non nécessaire en raison des expositions prises en compte.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Peut être oxydé en nitrate mais également réduit en azote par l'action de microorganismes.

Données sur l'élimination:

non applicable

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Compte tenu de la structure, une hydrolyse n'est pas attendue.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse):

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue. Dans les conditions environnementales, le produit existe essentiellement à l'état chargé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: L'évaluation des propriétés PBT ne s'applique pas. Non applicable aux substances inorganiques

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

#### 12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Compte tenu de la valeur du pH du produit, il est en règle générale nécessaire de procéder à la neutralisation des eaux usées avant leur introduction en station d'épuration. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Prendre contact avec le fabricant pour le recyclage.

Pour le recyclage prendre contact avec des bourses de déchets.

Obtenir l'autorisation des autorités de contrôle de la pollution avant de rejeter vers les stations d'épuration des eaux uées.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Emballage non nettoyé:

vider complètement les récipients de transport et les retourner

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre**

ADR

Numéro ONU ou numéro UN2031

d'identification:

Nom d'expédition des ACIDE NITRIQUE

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 8, 5.1

transport:

Groupe d'emballage: II Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Code de restriction en tunnel: E

prendre par l'utilisateur:

RID

Numéro ONU ou numéro UN2031

d'identification:

Nom d'expédition des ACIDE NITRIQUE

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 8, 5.1

transport:

Groupe d'emballage: II Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

## Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN2031

Nom d'expédition des

ACIDE NITRIQUE

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le 8, 5.1

transport:

Groupe d'emballage: II
Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

page: 18/21

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

**ACIDE NITRIQUE** 

UN2031

Classe(s) de danger pour le 8, 5.1, N3

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Type de bateau citerne pour le transport par voie

navigable:

Conception de la citerne à 2

cargaison:

Type de citerne à 3

cargaison:

**Transport maritime** Sea transport

**IMDG IMDG** 

Ш

non

NON

Polluant marin:

Ν

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour

le transport: Groupe d'emballage:

Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur:

UN 2031

UN number or ID

number:

**ACIDE NITRIQUE** UN proper shipping

name:

Transport hazard 8, 5.1

class(es):

Ш Packing group: Environmental

hazards: Marine pollutant:

NO

UN 2031

8, 5.1

NITRIC ACID

EmS: F-A; S-Q

EmS: F-A; S-Q Special precautions

for user:

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage:

Dangers pour l'environnement: **UN 2031** 

**ACIDE NITRIQUE** 

8, 5.1

Un marquage dangereux pour l'environnement UN number or ID

number:

UN proper shipping

name:

Transport hazard

class(es):

Packing group:

Environmental hazards:

**UN 2031** 

NITRIC ACID

8, 5.1

No Mark as

dangerous for the environment is

page: 19/21

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

Précautions particulières à

(ID Nr. 30042410/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

n'est pas needed

nécessaire

Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur: for user:

## 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.7. Transport maritime en vrac Maritime transport in bulk according to conformément aux instruments de l'OMI IMO instruments

règlement: IBC-Code Regulation: IBC-Code

Nom du produit: Nitric acid (less Product name: Nitric acid (less than

than 70%) 70%)

Catégorie de la pollution: Y Pollution category: Y

Type de navire: 2 Ship Type: 2

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 75, 75, 3

Classe de danger pour l'eau (§6 AwSV para.4 (Publication juridiquement contraignante de la substance au Journal fédéral)): (1) Faible polluant de l'eau. ID-No.: 414

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

L'ordonnance sur les accidents majeurs définit, dans son annexe 1, les critères pour déterminer les seuils quantitatifs en se basant sur la toxicité, l'inflammabilité, l'explosibilité et l'écotoxicité des substances et des préparations.

Il convient de respecter les prescriptions suisses suivantes lors de l'emploi de cette substance / préparation dans le cadre professionnel:

- Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et art. 1 let. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2): Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Ox. Liq. Liquides comburants

Met. Corr. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Eye Dam. Des lésions oculaires graves

Skin Corr. Corrosion cutanée

H290 Peut être corrosif pour les métaux. H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H331 Toxique par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Date / mise à jour le: 03.02.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 27.09.2023 Version précédente: 5.2

Produit: Acide Nitrique 68% Antw

(ID Nr. 30042410/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 13.10.2025

#### **Abréviations**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.